

Le 29 mai 2026,

Réponse de la Commission Nationale Spécialisée GR pour donner suite aux interrogations des clubs sur le sujet de la rénovation du système compétitif en Gymnastique Rythmique.

Le projet « Au cœur de la gym » mené par la gouvernance actuelle de la Fédération Française de Gymnastique, avait comme dans ses différents projets l'optimisation du système compétitif de chaque discipline gymnique présente au sein de notre fédération. La nouvelle Commission Nationale spécialisée de gymnastique rythmique a œuvré depuis les élections Fédérales de novembre 2024 sur cet axe important du projet Fédéral afin de pouvoir identifier les limites du système compétitif GR existant et dans la mesure du possible proposer de nouvelles adaptations qui auraient pour objectifs de rendre ce dernier plus adapté aux réalités de terrain actuelles.

La rénovation du système compétitif GR s'est appuyée sur des constats identifiés à la suite d'une analyse du système compétitif actuel mis en place depuis une quinzaine d'années :

- Une hausse drastique des gymnastes souhaitant faire de la compétition en gymnastique rythmique amenant à une saturation des finales Nationales existantes.
- Le nombre tellement important de catégories à finalité Nationale entraîne une iniquité d'accès au championnat de France selon le niveau de pratique (débutant, intermédiaire et avancé)
- L'impossibilité de prendre plus d'individuelles et d'ensembles sur les finales Nationales actuelles concernant le niveau intermédiaire sans augmenter le nombre de finales Nationales existantes.
- Une saison compétitive surchargée par le nombre d'étapes qualificatives, ne permettant pas de proposer de nouvelles dates de finales Nationales.

Cette analyse a été renforcée par l'étude de différents profils de fonctionnement des clubs GR français, tant sur les moyens humains que sur les moyens logistiques. En effet, une évolution du monde associatif est très clairement apparue depuis les 5 dernières années. Il apparaît des évolutions dans l'environnement associatif, tant sur la professionnalisation des éducateurs en gymnastique rythmique que sur les moyens mis à disposition par les collectivités locales, ce qui a amené les clubs GR à revoir leur projet associatif et donc leur fonctionnement dans leur globalité.

Après de multiples réflexions, ayant comme objectif de trouver des points de levier possibles à mettre en place pour rééquilibrer ce système compétitif GR, il apparaît d'orienter la rénovation sur plusieurs axes :

- Permettre aux gymnastes de niveau avancé, dont la charge d'entraînement hebdomadaire n'a fait qu'augmenter, d'accéder aux finales Nationales autant que pour les autres niveaux de pratique.
- Diminuer le nombre de catégories d'âge de certaines catégories, permettant ainsi aux gymnastes d'accéder à une finale Nationale grâce à leur performance et non à une différence d'engagement selon les catégories d'âge sur les territoires, amenant à une iniquité dans les qualifications.
- Permettre à TOUS les gymnastes de s'engager dans un système compétitif qu'il soit à finalité régionale ou Nationale, en individuel et/ou ensemble quel que soit les différents fonctionnements des clubs, ces derniers montrant une grande hétérogénéité selon le territoire, les projets associatifs et la gouvernance technique.
- Faciliter la mise en place de cette rénovation et des choix des clubs dans leur engagement compétitif en allégeant drastiquement la réglementation technique mise en place depuis plusieurs années.
- Permettre à TOUS les clubs GR français de participer à des compétitions organisées sous la responsabilité de la FFGym ou de ses structures déconcentrées, quel que soit leur nombre de licenciés, leurs moyens humains dans l'encadrement et leur objectif de développement de l'activité.

Comment faire ?

Repenser l'organisation des compétitions et des programmes :

- Le calendrier des finales Nationales et les organigrammes
- le nombre de compétiteurs en finales Nationales
- Les étapes qualificatives
- La progression des contenus au fil de la saison
- Les programmes de niveaux inférieurs et leurs finalités

REPONSES AUX DIFFERENTES QUESTIONS DES CLUBS GR

- **Question sur la suppression de la catégorie Nat C :**

Cette catégorie individuelle n'est pas supprimée, elle existera toujours avec une finalité Nationale, cependant les gymnastes seront classées par équipe. Cette catégorie individuelle s'appellera dorénavant « Individuelle par équipe de niveau 1 ».

- **Question sur le choix des engins dans les équipes d'individuelles :**

Nous ne comprenons pas ce qui amène à dire qu'il y aura de l'hyperspécialisation. Le choix est à l'initiative des entraîneurs et doit rester dans une logique de travail au fur et à mesure des saisons. Au contraire, cela permet à chaque club de faire en fonction de ses objectifs, de sa structuration et de son projet associatif.

- **Demande d'inversion nominative entre les coupes Nationales et le championnat de France des Nationales A individuelles :**

Le choix est de garder cette configuration pour deux raisons :

- permettre des passerelles entre les Nationales A et les Elites sur le championnat de France du mois de mai et donner l'opportunité à ces gymnastes de se mesurer aux gymnastes « élite » lors des finales par engin.
- les finales en mai permettent une meilleure préparation dans ce niveau de pratique, car plus de temps.

- **Question sur les individuelles Nat C (Individuelle par équipe N1) et Fédéral qui devront concourir en équipe / il y aura un impact sur les petits clubs qui n'auront pas suffisamment de gymnastes pour constituer une équipe, et sur leur capacité à continuer à proposer une pratique cohérente et évolutive pour tous les gymnastes. Pour d'autres ne plus pouvoir évoluer en son propre nom ou devoir faire une sélection pour rentrer dans une équipe de quatre gymnastes risque de tendre les relations entraîneur/parent/gymnaste. Cela aura forcément un impact sur le nombre d'engagées en individuels.**

Nous proposons, pour le niveau 2 des équipes d'individuelles (Fédéral A), des équipes composées de 2 gymnastes en plus des équipes de 3 à 4 gymnastes. Cela permettra à tous les clubs de s'engager dans ce programme quel que soit le nombre de gymnastes ayant ce niveau dans les clubs. Pour les équipes d'individuelles de niveau 1 (anciennes NC), il y a aussi la possibilité de monter 1 ou plusieurs gymnastes en National B si vous avez trop de gymnastes lors de la composition des équipes individuelles de ce niveau. A partir de la saison 2026/2027, le contenu demandé pour les individuelles de niveau NC (Individuelles par équipe de niveau 1) changera. Une des demandes de tous les clubs GR français est de mettre en place des contenus proposant un palier de progression entre les différentes catégories de niveau. Ce qui a amené la CNS GR à revoir le contenu demandé pour ces individuelles, qui sera légèrement en dessous de celui demandé en individuel NB et NA. Il faudra donc être amené à engager des gymnastes dans une catégorie individuelle en tenant compte des apprentissages techniques possibles et non des éventuels résultats en compétition. Pour rappel l'objectif principal de la CNS GR est de permettre à tous les gymnastes licenciées FFGym qui le souhaitent de s'engager en compétition. Nous pouvons comprendre que l'objectif des clubs s'oriente essentiellement sur les résultats compétitifs, cependant il est important de réfléchir au bien-être des gymnastes tout au long d'une saison compétitive. L'épanouissement et la motivation des gymnastes ne dépend pas uniquement des résultats

en compétitions, qui représentent très peu de temps par rapport au nombre d'heures passées à l'entraînement.

Les entraînements hebdomadaires tout au long de la saison doivent également permettre d'entretenir la motivation des gymnastes, et cela par le biais de programmes qui leur permettent d'envisager l'apprentissage de nouveaux éléments techniques.

- **Question sur la date de la finale Nationale de ces catégories individuelles par équipe : Cela pose un problème quant au calendrier scolaire ; en début de vacances scolaires, cela pénalise forcément des régions ; serait-il possible de la déplacer la saison prochaine en janvier. Pour les petits clubs avec peu d'heures par semaine il serait impossible de faire double programme si le CDF avait lieu en mars.**

La saison 2026/2027 sera une année de changement et de nouveauté. La CNS GR aura comme mission principale sur cette saison d'établir une analyse et un bilan des changements apportés dans la rénovation du système compétitif afin de pouvoir réadapter lors de la saison 2027/2028. Si la date de cette finale Nationale fait apparaître un frein à la pratique de ce nouveau programme, elle sera alors corrigée pour la saison 2027/2028.

- **Question sur le chevauchement des saisons individuelles et d'ensembles pour les gymnastes de performance : Cela va engendrer une surcharge de travail ; la gestion est déjà complexe et avec un calendrier et des programmes qui semblent se densifier et davantage se chevaucher, la planification risque de devenir encore plus difficile. Pourquoi imposer tous les programmes à tout le monde ?**

Dans les différents échanges en visio entre la CNS GR, les clubs et les élus des structures déconcentrées il n'a jamais été question d'imposer aux clubs de s'engager dans tous les programmes compétitifs proposés. Chaque club a le libre choix de s'engager dans les programmes compétitifs proposés par la FFGym. Vu l'hétérogénéité de fonctionnement entre les clubs GR français actuellement, la CNS GR a simplement proposé un système compétitif pour l'ensemble du territoire National permettant à tous les clubs de s'engager en compétition, quelles que soient leurs orientations en compétition (individuel et/ou ensemble).

Vous devez en tant que club faire des choix, cela rentre dans votre politique de club. La CNS GR propose différents programmes et possibilités d'échéances compétitives, vous n'êtes pas obligés de tout faire.

Les clubs qui souhaiteront continuer comme maintenant (individuel en début de saison puis ensemble) pourront rester dans cette configuration également sans être impactés.

Les clubs qui souhaiteront privilégier l'ensemble ou l'individuel pourront également.

Les clubs qui souhaiteront faire de l'individuel et de l'ensemble sur chacune des deux finales Nationales du secteur performance pourront le faire également mais cette surcharge sera de leur propre choix.

Les clubs qui travaillaient déjà en secteur performance, soit que sur l'individuel ou que sur l'ensemble, pourront continuer également et pourront ainsi proposer deux objectifs de finales sur la saison (à contrario de maintenant)

- **Question sur le « retour des ensembles Nat 10/11 ans sur le même championnat que les Avenirs ».**

Cela est une demande des clubs depuis plusieurs années de remettre cette catégorie dans la même finale Nationale que celle des ensembles nationaux des catégories d'âge 12 ans et plus, pour justement éviter une autre compétition aux entraîneurs et aux gymnastes de ce niveau de pratique en ensemble. À la suite du championnat de France des Nationales A 10 ou

11 ans du mois de janvier, les gymnastes ne sont pas obligées d'accepter de s'engager en avenir pour le mois de mai si le club et la gymnaste souhaitent travailler de l'ensemble. Si l'on prend cela dans son aspect global, seulement 35 gymnastes « Avenir » en France seront concernées par l'ensemble et l'individuel sur cette même compétition.

Sachant que beaucoup de ces « avènements » souhaiteront se focaliser sur l'individuel, il faut penser à tous les autres gymnastes Nationales 10/11 ans qui souhaiteraient être en même temps que leurs coéquipières de club et qui elles ne font que de l'ensemble sur cette partie de saison.

- **Question sur le choix de faire soit individuel soit ensemble sur la même saison : Cette réorganisation pose question quant à la planification des entraînements et à l'organisation pédagogique. Elle impose aux gymnastes de faire un choix, ce qui nous semble pédagogiquement dommageable. La gymnastique rythmique combine ces deux spécificités — sport individuel et sport d'ensemble — permettant de développer des qualités variées : cohésion d'équipe, travail personnel, discipline, goût de l'effort et expression artistique. Limiter ce choix revient à restreindre ces apprentissages fondamentaux.**

Dans les différents échanges en visio entre la CNS GR, les clubs et les élus des structures déconcentrées il n'a jamais été question que les programmes imposent de choisir la pratique individuelle OU ensemble. Chaque club a libre choix de s'engager dans les programmes qui seront le plus adaptés aux gymnastes de leur club. La CNS propose des programmes pour l'ensemble du territoire.

- **Question sur la suppression du Fédéral C :**

Le programme Fédéral C n'est pas supprimé mais ce programme compétitif sera un programme à finalité régionale dès la saison prochaine pour les régions qui le souhaiteront. Les régions qui voudront le mettre en place auront toute liberté dans sa gestion (contenu entre autres) car les programmes à finalité régionale sont sous la responsabilité des comités régionaux. Le Fédéral C existera donc toujours pour les comités régionaux qui souhaiteront le mettre en place.

- **Question sur la suppression du Duo Fédéral A :**

Nous avons entendu la problématique de la suppression de cette catégorie, qui est surtout pour les clubs et territoires (TUM) ayant peu de licenciés compétitifs sur ce niveau. Nous proposons donc de garder les duos Fed A en finalité Nationale la saison prochaine avec deux catégories d'âges. Un bilan des engagements (clubs/territoires ayant des duos fed A) sera fait la saison prochaine afin de pouvoir analyser si le maintien de ce programme est un levier de développement pour les plus « petits » clubs ou territoires sur ce niveau de compétition.

- **Impact organisationnel :**

Le projet présenté laisse apparaître une augmentation significative :

- du nombre de compétitions,
- des frais d'engagement,
- des coûts pour les clubs,
- de la charge de travail pour les entraîneurs, juges, bénévoles et associations.

À ce stade, ces aspects ne semblent pas avoir été suffisamment anticipés ni structurés, ce qui suscite de fortes inquiétudes quant à la faisabilité globale du dispositif.

Comme cela a été expliqué en préambule, la CNS GR a pris le temps nécessaire d'étudier le système compétitif GR déjà mis en place, ainsi que l'environnement qui l'entourait.

Pour les frais d'engagement :

Dans le secteur performance vous n'êtes pas du tout obligé de vous engager sur la même saison deux fois en individuel et deux fois en ensemble, c'est une politique de club et un projet club à construire selon vos objectifs et vos impératifs budgétaires.

En ce qui concerne les compétitions individuelles par équipe, les frais d'engagement pour les clubs seront moins conséquents pour les compétitions. Exemple sur une région :

- 15€/gymnaste/engagement par étape qualificative jusqu'à la finale Nationale (Département, Interdépartemental et région),
- alors que pour 1 équipe de 2 à 4 gymnastes les frais seront de 21€ pour l'équipe entière par étape qualificative (au lieu de 45€/3gymnastes ou 60€/gymnastes)

En ce qui concerne la charge de travail supplémentaire dans les clubs :

- Pas d'obligation de participer à plus de compétitions
- Pas plus de compositions à créer (ni en ensemble ni en individuel) sur la même saison
- Pas d'obligation de mettre en place des entraînements supplémentaires pour les gymnastes

Cela demandera cependant la formalisation d'une planification plus précise et plus juste pour chaque période de la saison en fonction des objectifs compétitifs de chaque club, ce qui apportera donc un travail plus efficace au sein des clubs. Mais la planification d'une saison étant déjà un élément mis en place par les clubs, cela ne rajoutera pas de surcharge de travail.

- **Question sur : Chaque enfant doit pouvoir pratiquer cette discipline avec sérénité et ambition, quel que soit son niveau. Nous redoutons également une fuite vers des fédérations affinitaires proposant des programmes plus accessibles.**

Les programmes proposés permettent à tous gymnastes quel que soit leur âge ou leur niveau de pratique de participer à des compétitions en individuel **et/ou** en ensemble. Les Commissions régionales GR auront également pour rôle de renforcer l'offre de pratique compétitive en proposant des programmes/contenus spécifiques à finalité régionale. En effet, tous les gymnastes engagés en compétition n'ont pas forcément un niveau leur permettant d'accéder à une finale Nationale, les programmes intermédiaires proposés par les comités régionaux devront donc pouvoir pallier cela via leur offre compétitive régionale. Par contre effectivement les clubs devront peut-être faire des choix en fonction de vos gymnastes, entraîneurs salariés ou bénévoles dans le niveau d'engagement en compétition, mais cela reste une mission du club et non à la CNS GR.

En ce qui concerne les fédérations affinitaires proposant de la gymnastique rythmique (FSCF, UFOLEP) leurs programmes compétitifs ne sont pas plus accessibles que ceux de la FFGym. Les programmes proposés restent sensiblement les mêmes. Cependant l'accession en finale Nationale pour ces fédérations ne passent pas forcément par des phases qualificatives, permettant à des gymnastes quel que soit leur niveau de participer à une compétition Nationale. La FFGym étant la fédération délégataire dans les disciplines gymniques, il semble normal d'attendre à ce que nos gymnastes présentes en finales Nationales soient celles représentant le meilleur niveau dans chacun de nos programmes.

La Commission Nationale Spécialisée GR

et

Le Directeur Technique National adjoint, Matthieu TIXIER